

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

27/10/2017

Dossier complet le :

27/10/2017

N° d'enregistrement :

F01117P0238

1. Intitulé du projet

Construction d'une gare de fret, dite SC4, d'un bâtiment tertiaire, d'un parking en silo

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ADP Immobilier Industriel (Groupe ADP)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Hubert Fontanel, Directeur Adjoint de l'immobilier

RCS / SIRET

5 3 7 | 0 1 6 | 6 2 8 | 0 0 0 | 1 8

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39 1 41	1) Réalisation sur environ 5 ha de l'Aéroport Paris CDG, - d'une gare de fret avec bureaux en mezzanine de 19 500 m ² de SDP, locaux sociaux, poste de garde, et aire de stockage de matériel et d'engins de piste, - d'un bâtiment de bureaux de maximum 6000 m ² SDP, dont 2000 m ² sont en option. 2) ICPE- Enregistrement : 1510, 1530, 2662, 2663. Déclaration : 2925, 2930 mesures conservatoires pour un éventuel classement futur en 1511 (déclaration) 3) un parking en silo de 600 pl dont 100 en option. Parking non ouvert au public.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Ce projet a déjà fait l'objet d'une demande d'étude au cas par cas en date du 8 août 2016, et a obtenu l'exonération d'étude environnementale par décision DRIEE -SDDTE 2016-141 en date du 1er septembre 2016. Il est soumis à nouveau en raison d'une augmentation des surfaces de bureaux projetées (+4000 m²), et du nombre de places de parking en silo (+200).

Projet de construction pour réaliser sur environ 5 ha de l'Aéroport Paris Charles de Gaulle, un programme immobilier composé de :

- une gare de fret avec bureaux en mezzanine de 19 500 m² de SDP, locaux sociaux, poste de garde, et aire de stockage de matériel et d'engins de piste,
- un bâtiment de bureaux de maximum 6000 m² SDP, dont 2000 m² sont en option.
- un parking en silo de 600 pl dont 100 en option. Parking non ouvert au public.

Le projet est situé sur les communes de Tremblay-en-France et Roissy-en-France, au cœur de la Cargo City de l'Aéroport Paris Charles de Gaulle.

Une aire de stockage matériel et d'engins de pistes d'environ 7000 m² sera également aménagée en partie critique de la zone réservée sûreté à accès réglementée (ci après côté piste) de l'Aéroport.

4.2 Objectifs du projet

Ce projet répond à l'augmentation de la demande en terme d'activité ainsi qu'au constat de la faible vacance actuelle des gares de fret existantes, témoignant de l'attractivité économique du moteur aéroportuaire.

Ce projet permettra ainsi de répondre au besoin de surfaces Cargo pour cette activité économique en fort développement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le terrain est occupé par des bâtiments et installations du programme SOGAFRO, en cours de déconstruction.

Le voisinage est entièrement Cargo.

les installations de chantier restent à l'intérieur du périmètre.

Des mesures seront prises pour éviter les nuisances (gestion des flux, recyclage).

Démarrage des travaux envisagés en novembre 2018 pour une mise en service en décembre 2019.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'usage prévisionnel des locaux sera lié à l'activité Cargo

- fret
- fret express et messagerie
- stockage
- ateliers de réparation de matériel de piste

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- demande de permis de construire
- demande d'agrément
- demande ICPE (enregistrement)

Enregistrement selon les rubriques 1510, 1530, 2662, 2663,

Déclaration : 2925, 2930

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Terrain : 5 ha environ	23 M€
Surface de plancher : 23 500, avec option pour 2000 m ² supplémentaires de bureaux (hors parking en silo)	
Parking en silo 500 places, avec option pour le porter à 600 places.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Roissy en France
Tremblay en France

Coordonnées géographiques¹

Long. 2° 31' 36" 64 Lat. 48° 59' 58" 58

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune ZNIEF n'est recensée dans la zone projet
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun parc régional ou national recensé dans la zone projet
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan d'exposition au bruit de l'Aéroports de Paris Charles de Gaulle approuvé par arrêté préfectoral le 3 avril 2017.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune ZPPAUP ou AMVAP recensée dans la zone du projet

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune enveloppe d'alerte potentiellement humide dans la zone du projet
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Tremblay en France : mouvement de terrain (gypse- arrêté du 21 mars 1986 modifié le 18 avril 1995, révision prescrite en 2001)+ mouvement de terrain (argile - prescrit en 2001) - Roissy en France : mouvement de terrain (carrière- arrêté du 8 avril 1987)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site ou sols pollués repertoriés dans la base de donnée Basol dans la zone projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage AEP (alimentation en eau potable) n'existe au niveau de l'emprise projet
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site Natura 2000 recensé dans ou à proximité du projet
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe dans ou à proximité d'aucun monument historique ou site classé

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aire d'implantation du projet est située en zone urbanisée et est déjà imperméabilisée
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de site Natura 2000 à proximité du projet

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de zone à sensibilité particulière recensée au droit du projet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans la zone Cargo avec des activités déjà existantes. Les déplacements générés par le projet resteront limités.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le bâtiment sera conçu avec le niveau de protection acoustique requis conforme aux normes en vigueur.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>-Rejets des eaux pluviales faisant l'objet d'un traitement spécifique et autorisé par arrêté interpréfectoral du 20 novembre 2008, modifié en 2012 et prorogé en 2016, applicable à l'ensemble de la plate forme aéroportuaire de Paris Charles de Gaulle.</p> <p>- rejet des eaux usées dans le réseau ADP</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Déchets triés, collectés et traités selon réglementation en vigueur en phase exploitation et chantier conformément au cahier des prescriptions environnementales.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
 Ce projet a fait l'objet dans une précédente version d'une exonération d'étude environnementale. Il devrait en être dispensé car :

- la parcelle se situe entièrement à l'intérieur du périmètre aéroportuaire, en zone Cargo.
- le projet se situe sur une parcelle déjà revêtue et viabilisée.
- le projet ne crée pas de nuisances supplémentaires, les activités prévues étant déjà existantes dans la zone (activité Cargo).
- le projet engendre des rejets hydrauliques qui sont traités et autorisés pour les EP par arrêté préfectoral loi sur l'eau du 20 novembre 2008, modifié en 2012 et prorogé en 2016 et couvrant l'ensemble de la plateforme.
- le chantier sera réalisé selon le cahier des prescriptions environnementales de chantier applicable sur l'aéroport.

Il nous semble donc que les impacts sur l'environnement sont limités et maîtrisés, en phase chantier et en phase exploitation.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Cahier des prescriptions environnementales de l'aéroport Paris Charles de Gaulle

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



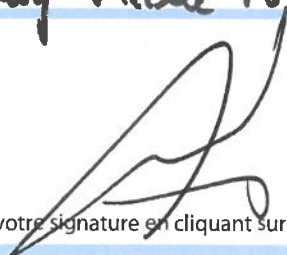
Fait à

Panay Vielle Porte

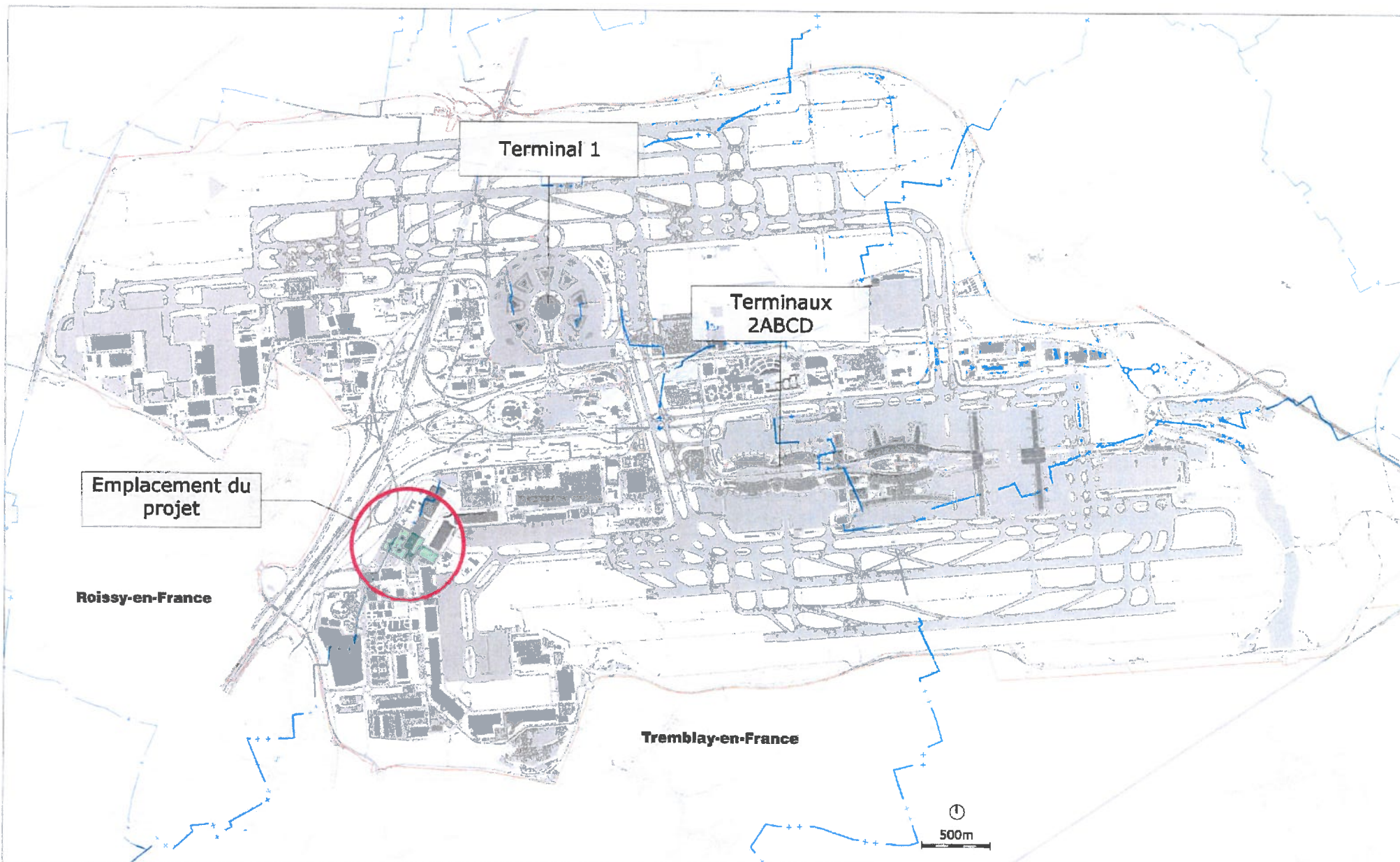
le,

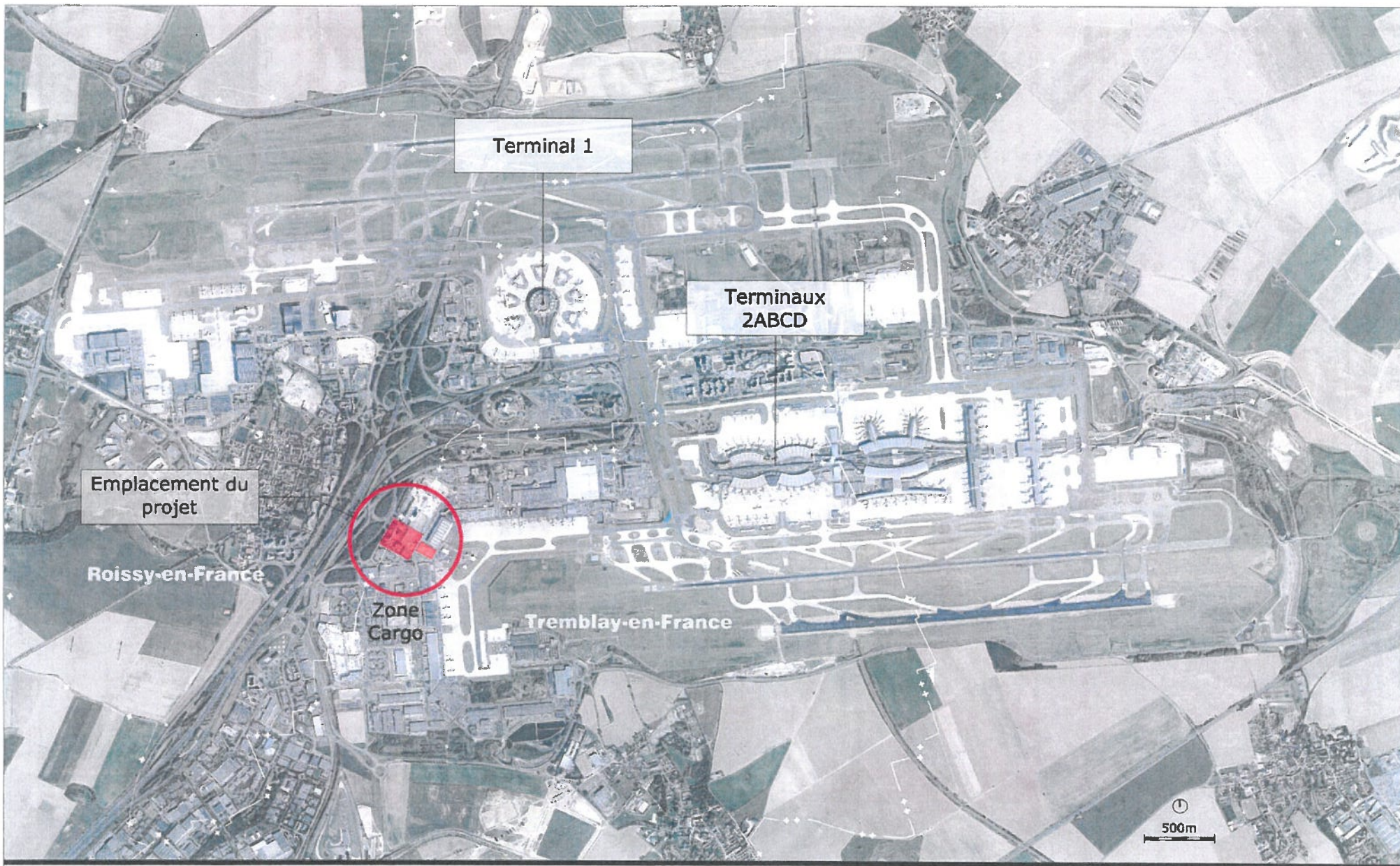
29/10/2012

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus





Aéroport de Paris - Charles de Gaulle
Projet de gare de fret CC4 - Plan de situation

Echelle A3 : 1 / 25 000
DGDP - 25 juillet 2016



Photo extraite de Google Earth – date 18/04/2015

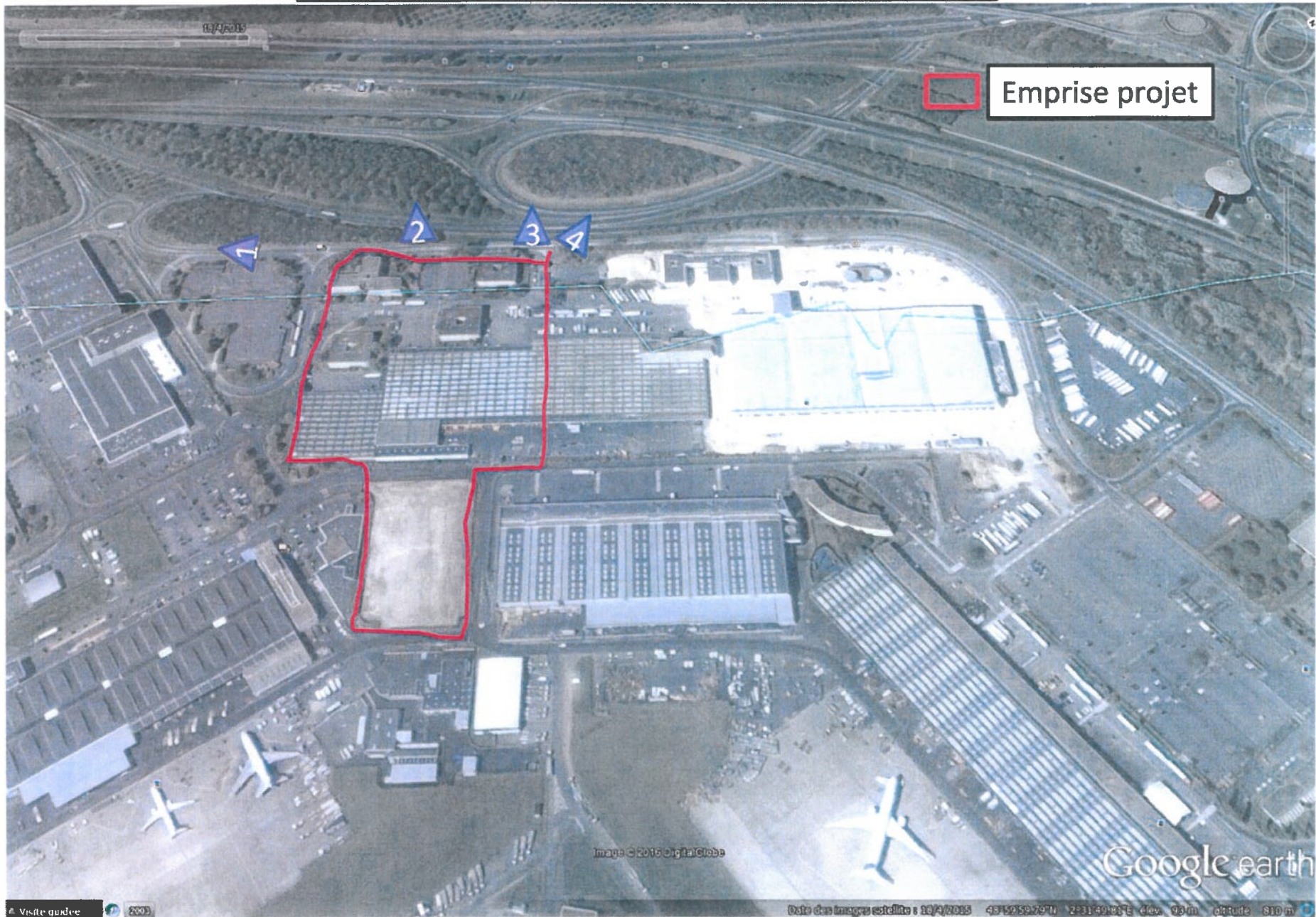


Photo 1

07/2016



Photo 2

07/2016



Photo 3

07/2016



Ruedas de Google



Quitar Street View

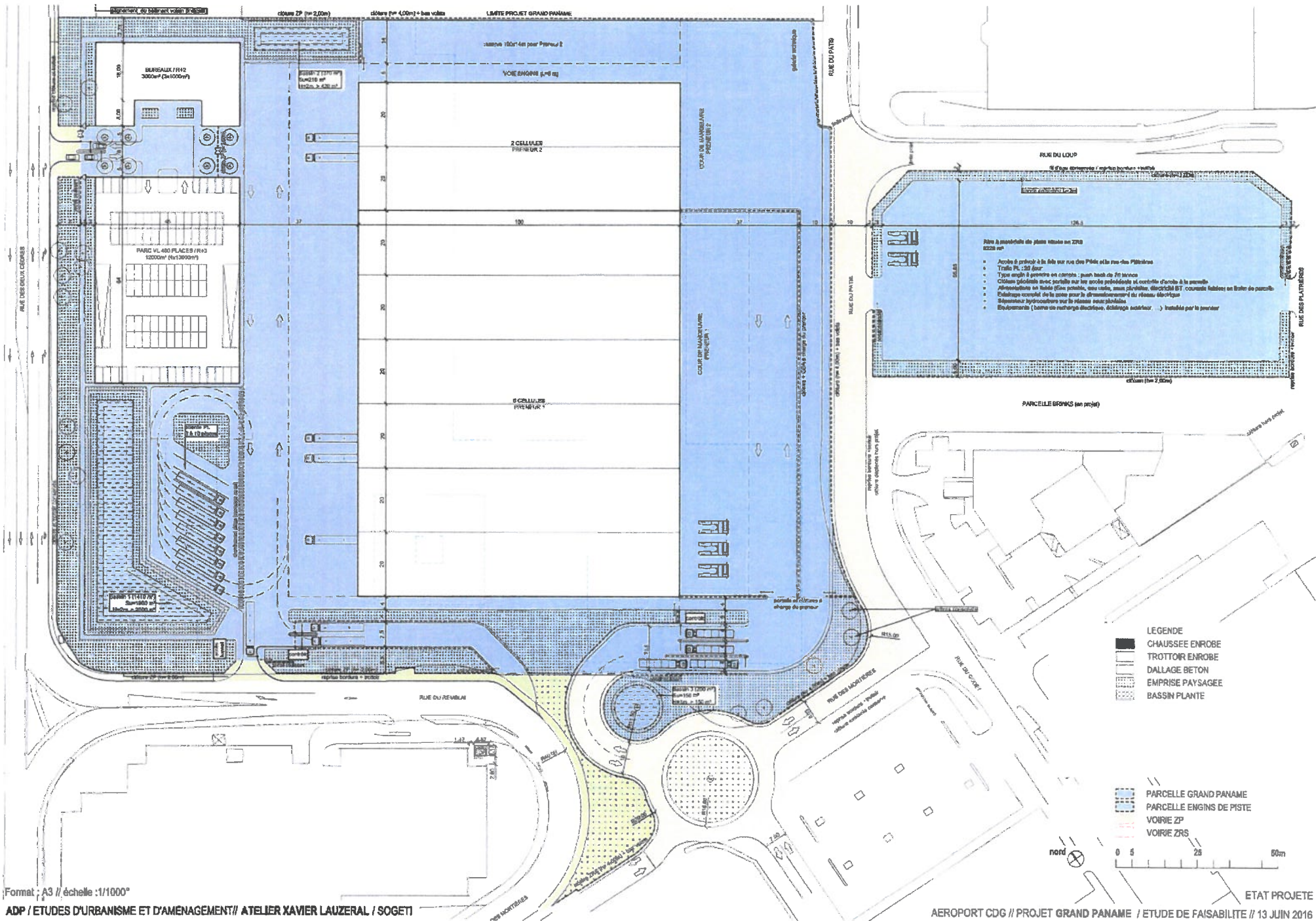
© 2016 Google

Google earth

Photo 4

07/2016





Format : A3 // échelle : 1/1000°

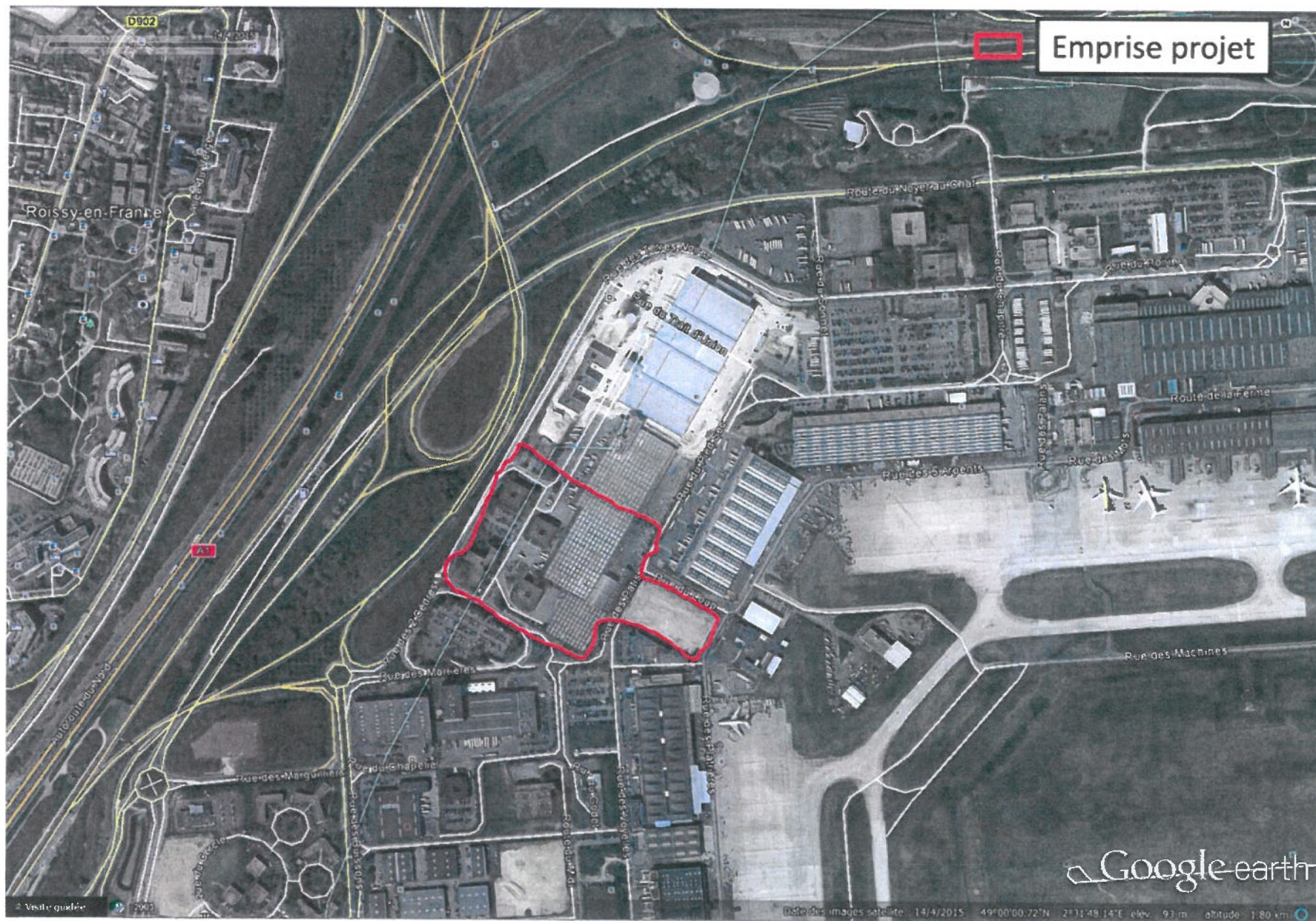
ADP / ETUDES D'URBANISME ET D'AMENAGEMENT // ATELIER XAVIER LAUZERAL / SOGETI

- LEGENDE**
- CHAUSSEE ENROBE
 - ▨ TROTTOIR ENROBE
 - ▤ DALLAGE BETON
 - ▥ EMPRISE PAYSAGEE
 - ▧ BASSIN PLANTE

- ▬▬▬ PARCELLE GRAND PANAME
- ▬▬▬ PARCELLE ENGIS DE PISTE
- ▬▬▬ VOIRIE ZP
- ▬▬▬ VOIRIE ZRS



Annexe 8.1.5 – Plan des abords sous forme de photo aérienne datant du 14/04/2015

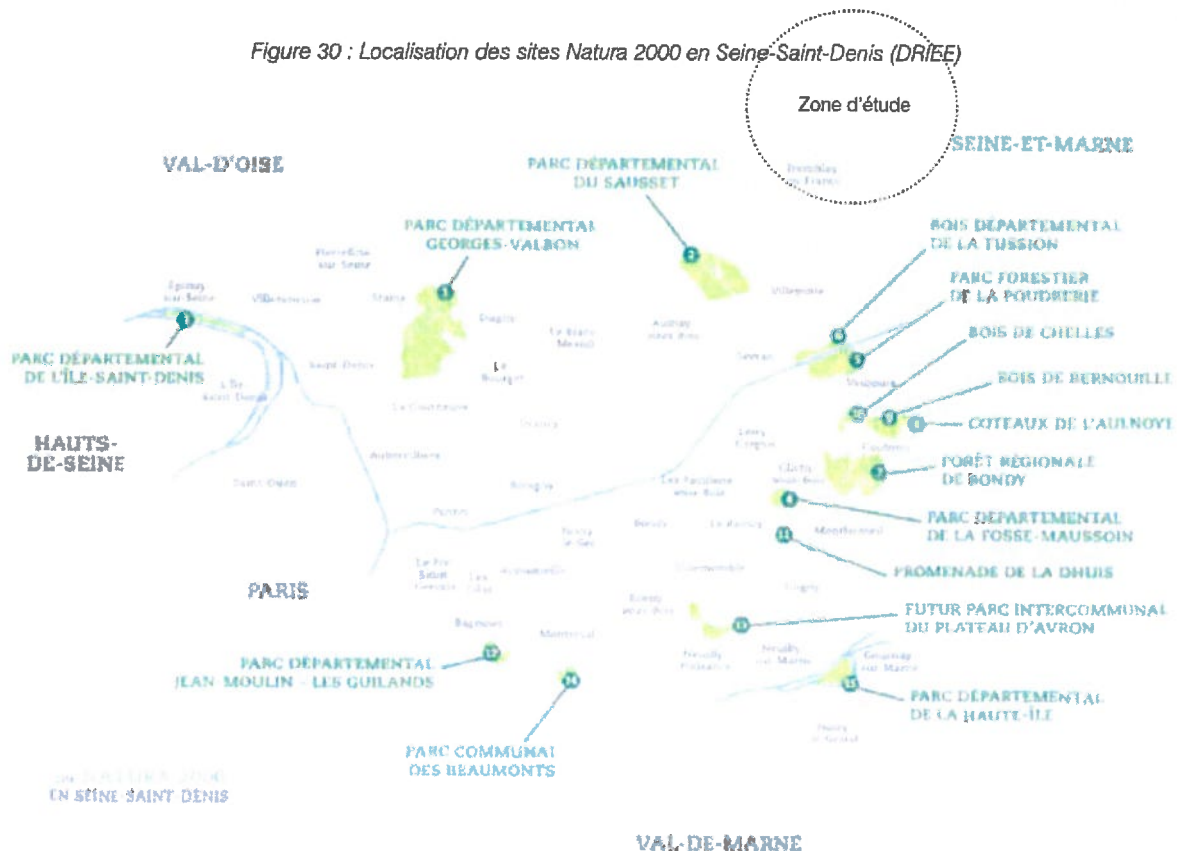


Le site Natura 2000 le plus proche se situe à environ 4 km de l'extrémité Sud-Ouest de la plate-forme aéroportuaire. Il s'agit de la ZPS (n° FR1112013) « Sites de Seine-Saint-Denis » qui couvre une surface totale d'environ 1157 ha.

Ce site est constitué de 15 parcs et forêts et couvre en partie 19 communes :

- le parc départemental Georges-Valbon
- le parc départemental du Sausset
- le parc départemental de l'Ile-Saint-Denis
- le parc départemental de la Fosse Maussoin
- le parc départemental Jean-Moulin - Les Guilands
- le parc départemental de la Haute-Ile
- le parc forestier de la Poudrerie
- le bois de la Tussion
- la forêt régionale de Bondy
- les Coteaux de l'Aulnoye
- le bois de Bernouille
- le bois de Chelles
- la promenade de la Dhuis
- le futur parc intercommunal du Plateau d'Avron
- le parc communal des Beaumonts.

Figure 30 : Localisation des sites Natura 2000 en Seine-Saint-Denis (DRIEE)



Source : DRIEE